



# Municipalité de Sainte-Martine

## Réunion du conseil municipal du 3 octobre 2017

### Ordre du jour

#### 1.0 Sujets d'ouverture

- 1.1. Ouverture de la séance à 19 h 30
- 1.2. Approbation de l'ordre du jour
- 1.3. Approbation du procès-verbal séance ordinaire du 5 septembre 2017
- 1.4. Mot de la Mairesse
- 1.5. Période de questions du public

#### 2.0 Orientation

Aucun sujet à traiter

#### 3.0 Affaires contractuelles

- 3.1. Contrat de collecte et de transport des matières résiduelles
- 3.2. Protocole d'entente avec le Centre Sportif Régional des Copains

#### 4.0 Administration et finances

- 4.1. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 – Acceptation des modalités et engagement
- 4.2. Contributions financières aux organismes
- 4.3. Affectation des surplus
- 4.4. Dépôt du rapport budgétaire trimestriel concernant l'état des revenus et dépenses
- 4.5. Reddition de comptes – Approbation des comptes à payer et dépôt des exercices de délégation de pouvoir

#### 5.0 Règlementation

- 5.1. Avis de motion et dépôt de projet – Règlement numéro 2017-317 relatif à la bibliothèque
- 5.2. Avis de motion et dépôt de projet – Règlement numéro 2017-318 modifiant le Règlement numéro 2017-296 sur la tarification

#### 6.0 Urbanisme

- 6.1. Plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) – Immeuble situé au 30, rue Saint-Joseph
- 6.2. Demande de subvention au programme municipal de revitalisation des bâtiments à caractères patrimoniaux – Immeuble situé au 185, rue Saint-Joseph
- 6.3. Demande de dérogation mineure – Immeuble situé rue Phénix (lot 170-14-2)
- 6.4. Demande de dérogation mineure – Immeuble situé au 76, chemin de la Beauce
- 6.5. Demande de dérogation mineure – Immeuble situé au 20, rue Alphérie-Beaulieu

#### 7.0 Ressources humaines

- 7.1. Rémunération du personnel électoral pour les élections du 5 novembre 2017

#### 8.0 Nomination-Désignation

Aucun sujet à traiter

#### 9.0 Dépôt

- 9.1. Dépôt du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement du Règlement d'emprunt numéro 2017-315 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 375 000 \$

#### 10.0 Autres sujets

- 10.1 Minutes des conseillers
- 10.2 Période de questions du public

#### 11.0 Levée de la séance